

SÉANCE DU 06 FÉVRIER 2017

Présents : C. SAINT-BÉAT, S. CONSTANTIN, N. LAFON, J. LAFON, C. BURON,

B. GARCIA-IBAÑEZ, G. COURATIN, D. DENTON, M. DEBIARD

Excusée : C. SICOT

Secrétaire de séance : Michel DEBIARD

COMPTE-RENDUS DE LA SÉANCE DU 9 JANVIER 2017

Monsieur le maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 9 janvier 2017. Il est adopté à l'unanimité.

CENTRE DE GESTION

Les élus adoptent à l'unanimité l'adhésion au Centre de Gestion pour la sauvegarde automatique des données et accepte le devis du nouveau prestataire. Le coût pour la mairie est de 142 € par an.

Délib. 201706

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	10	10	10	0	0

DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

Les élus désignent les délégués titulaires et suppléants dans les diverses commissions de Fumel – Vallée du Lot.

RECENSEMENT

Le recensement est terminé. Les premiers éléments donnent le résultat suivant : 426 habitants (soit une perte 21 unités depuis le précédent recensement) et 311 logements.

TRAVAUX

Chauffeau du stade

Le devis de remplacement s'élève à 4 697, 24 €. La société EGM doit rechercher un autre appareil pour comparer les prix. L'AS Capelaine prendra en charge une partie du coût.

Éclairage public

Lors de la précédente séance, les élus ont choisi de remplacer l'ensemble des lampadaires de la Place de la Bascule au Pountet. Serge Constantin montre les lampadaires qui pourraient être choisis. Il indique par ailleurs qu'un nouveau devis a été demandé pour l'installation de variateurs permettant de baisser l'intensité de l'éclairage à certaines heures.

Chemin du lavoir

Un devis de 1 585€ a été présenté pour l'éclairage de la descente du lavoir. Il devra être réactualisé. L'éclairage du chemin pourrait être fait avec 3 bornes basses. Une réglette devrait être posée sur le pont pour éclairer le vieux lavoir. Un projecteur, avec prise de branchement éclairera le lavoir couvert.

VOIRIE COMMUNAUTAIRE

Serge Constantin informe les élus que la commune a demandé à la Communauté de communes la réfection du chemin du Ribatel, de la rue du nord, et de la route de Soulaures. Les services techniques viendront présenter à la mairie les travaux retenus.

SALLE POLYVALENTE

Le devis demandé pour le dallage et le placage mural autour de la stèle commémorative du 21 mai 1944 s'élève à 2 600 €. Attendu l'état général de la façade, une réflexion sera menée pour une restauration globale.

Joël Lafon informe les élus que les agents municipaux ont élagué tous les arbres de la place du 21 mai 1944.

FLEURISSEMENT

Le devis pour le fleurissement du village s'élève à 1 180€

MUSÉE BERNARD PALISSY

Michel Debiard informe les élus qu'un traitement anti capricornes doit être fait au musée. Un devis de 1070 € est accepté. Les travaux devront se faire rapidement.

MAISON DE LA CHASSE

L'acte de vente du terrain est prêt pour la signature. Il faudra ensuite amener l'électricité et l'eau pour un coût de 1 500 € environ.

NUIT D'ÉTÉ

Le Conseil Départemental a retenu la candidature de la commune pour l'organisation d'un Nuit d'été. Une commission va se mettre en place pour étudier le cahier des charges et prévoir le travail à faire. La date de la manifestation est arrêtée au Jeudi 20 juillet.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Gérard Couratin donne un compte-rendu de l'assemblée générale de l'association de pêche. Aucun problème particulier n'est soulevé.

De même Michel Debiard donne un compte rendu de l'assemblée de l'Association des Amis du musée Bernard Palissy. Il n'appelle pas non plus de remarque particulière sinon le peu de participation de public à cette assemblée.

AIDE AUX DEVOIRS

Christelle Terrier propose de faire bénévolement de l'aide aux devoirs. Des renseignements seront demandés à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale pour connaître les conditions à respecter.

ASPIRATEUR

Les employées municipales demandent l'achat d'un aspirateur pour le gîte d'étape. Nadine Lafon précise que, jusqu'à ce jour, les employées utilisaient celui de la mairie.